



Responsable d'ateliers bâtiments (H/F/X)

Votre mission

- En tant que responsable d'ateliers bâtiments, vous supervisez et coordonnez 15 collaborateurs dans plusieurs ateliers (menuiserie, électricité, peinture, garnissage, sanitaire), avec l'aide d'un contremaître.
- Vous travaillez en collaboration avec les responsables et agents du département technique, les sous-traitants ainsi que l'ensemble du personnel des divers départements et services du CHU.
- Votre rôle est d'organiser les différents travaux des ateliers par le personnel spécialisé, en veillant à
 - la prise en charge complète de travaux d'aménagement
 - la prise en charge de réparations liées à l'infrastructure
 - la gestion des stocks et des commandes
 - l'élaboration des plannings/échéanciers et devis
 - l'organisation, la supervision et l'évaluation de l'activité afin de garantir sa continuité
- Vous êtes le garant du respect de la législation en vigueur (conformité électrique, compartimentage RF, etc...)

Nous vous proposons

- Un emploi à temps plein, à durée indéterminée, à pourvoir dès que possible sur le site du Sart-Tilman
- Une rémunération de 3686,15€ bruts mensuels (IFIC 16) + valorisation d'expérience professionnelle (renseignements personnalisés sur demande au service recrutement).
- Un horaire de jour de 38 heures semaine, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30. Les contraintes hospitalières peuvent induire, ponctuellement, une flexibilité horaire (ex : interventions en salles d'opérations)
- Des avantages extra-légaux et en matière de soins.

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme belge de **graduat/baccalauréat** (de préférence en électromécanique ou électricité) ou reconnu équivalent avec 2 ans d'expérience OU vous êtes titulaire d'un CESS (de préférence en électromécanique ou électricité) avec 12 ans d'expérience utiles à la fonction
- Vous êtes familiarisé avec la suite Microsoft Office.
- Vous vous reconnaissez dans les compétences suivantes : pouvoir d'appréciation, assertivité/gestion de conflit, management des personnes et des tâches, organisation/planification, collaboration, esprit d'initiative.



Votre Positionnement

Le département technique du CHU de Liège est constitué de 3 services : service biomédical, bureau d'études et service exploitation des sites. Vous êtes engagé en tant que responsable d'ateliers bâtiments au sein du service d'exploitation des sites, sous l'autorité d'un ingénieur chef de service, Monsieur Beraldo CASALICCHIO.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Vous êtes intéressé à superviser des techniques du bâtiment dans des domaines diversifiés et à entrer en contact avec un public varié.
- Vous recherchez des responsabilités intermédiaires, dans un environnement collaboratif, au sein d'une institution au service à la collectivité
- Vous voulez intégrer un organisme qui, en croissance depuis plus de 30 ans, vous garantit un emploi stable, ainsi qu'un équilibre vie privée-vie professionnelle

Comment postuler ?

- Créez votre compte et/ou enregistrez-vous en ligne sur www.chuliege.be/emplois (référence 2022-148), en joignant CV et lettre de motivation + copie carte d'identité et diplôme.
- Ne tardez pas, votre candidature doit nous parvenir **pour le 4 septembre 2022 au plus tard.**

Suivi de votre candidature ?

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse.

Si l'examen de votre CV est concluant, vous serez invité(e) à présenter :

- Un entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) avec une épreuve de savoirs et savoir-faire spécifique à la fonction, le **07 septembre**.
- Un assessment par un bureau externe de sélection, la **semaine du 12 septembre**.
- Une entrevue finale avec jury le **28 septembre**

Votre contact dans le service pour davantage d'informations sur la fonction :

Beraldo CASALICCHIO – chef de service exploitation des sites – 04/323.83.49

Votre contact au service de recrutement :

Dalila SOPRANA – dalila.soprana@chuliege.be ou recrutement@chuliege.be – 04/323.83.76

Annexe : conditions d'accès en interne

Grade requis	Ancienneté
Chef technicien	/
1er technicien, 1er laborant	ancienneté de grade de 6 ans exigée

